

A photograph of three students against a white brick wall. A large grey triangle is overlaid on the image. The student on the left is a young man in a pink shirt, the student in the center is a young woman in a white shirt, and the student on the right is a young woman in a green shirt holding a white folder. All three are cheering with their arms raised.

Commission scolaire
RIVERSIDE

**PLAN
D'ENGAGEMENT
VERS LA RÉUSSITE**





Tables des matières

BUT DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE	03
NOTRE RAISON D'ÊTRE	05
GROUPES AYANT COLLABORÉ AU DÉVELOPPEMENT DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE	06
CONSULTATIONS MENÉES LORS DE L'ÉLABORATION DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE	07
CONTEXTE DANS LEQUEL ÉVOLUE LA COMMISSION SCOLAIRE	08
ORIENTATIONS, OBJECTIFS ET CIBLES DU MINISTÈRE ET DE LA COMMISSION SCOLAIRE	15
AUTRES ORIENTATIONS MINISTÉRIELLES	35
DÉCLARATION CONTENANT LES OBJECTIFS DE LA COMMISSION SCOLAIRE QUANT AU NIVEAU DES SERVICES OFFERTS ET QUANT À LA QUALITÉ	37
CADRE JURIDIQUE	39
SIGNATAIRES DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE	41

BUT DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE



Le Plan d'engagement vers la réussite permet à la communauté Riverside de partager une vision commune axée sur la réussite éducative. Il fait état des buts et des objectifs de la commission scolaire pour assurer la réussite de ses élèves des secteurs jeune et adulte. Le Plan d'engagement vers la réussite fournit une vue d'ensemble quant aux intentions de la Commission scolaire Riverside au regard de la réussite éducative de tous ses élèves, ainsi qu'aux efforts requis afin qu'elle se concrétise.

NOS ENJEUX

Le Plan d'engagement vers la réussite de la Commission scolaire Riverside reflète son engagement envers l'atteinte des objectifs énoncés dans la Politique de la réussite éducative¹ 2017-2030 du gouvernement du Québec et dans le plan stratégique du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur (MEES)². À cet effet, et après consultation, la communauté Riverside a décidé de prioriser cinq enjeux énoncés dans la Politique de la réussite éducative :

- Des interventions précoces, rapides et continues
- Des fondations et des parcours pour apprendre tout au long de la vie
- Une adaptation à la diversité des personnes, des besoins et des trajectoires
- Des pratiques éducatives et pédagogiques de qualité
- Un environnement inclusif, sain, sécuritaire, stimulant et créatif

La collaboration, les apprentissages et l'engagement ont émergé comme éléments clés pour tous les acteurs. Grâce à des interventions pertinentes et opportunes qui tiennent compte des transitions, grâce à la réflexion pédagogique (en particulier sur l'utilisation des outils technologiques), et en considérant le bien-être de chacun, la Commission scolaire abordera les enjeux priorisés afin d'assurer la réussite de tous ses élèves. Ainsi, elle pourra atteindre les objectifs du MEES.

Afin de répondre concrètement aux questions de collaboration, d'apprentissage et d'engagement, une initiative centrale de la Commission scolaire Riverside sera de continuer d'appuyer le développement et l'évolution des Équipes réussite-scolaire. Il s'agit, pour chacune de ses écoles et de ses centres, d'équipes composées de la direction, d'enseignants et d'autres membres du personnel, qui réfléchissent et travaillent ensemble pour définir le succès et permettre la plus grande réussite de tous les élèves. Pour favoriser une évolution continue, les membres de l'équipe réfléchissent aux apprentissages à travers toutes les matières et aux conditions dans les écoles et les centres qui favorisent l'atteinte de la réussite pour tous.

La Commission scolaire Riverside reconnaît que chacun de ses établissements scolaires est unique et est donc le mieux placé pour concrètement définir et aborder la réussite éducative de ses élèves. Chaque établissement décidera donc des orientations à prioriser en lien avec les enjeux et les objectifs généraux du MEES, tout en bénéficiant du soutien de la commission scolaire. Le projet éducatif de chaque établissement scolaire définira un ou deux enjeux spécifiques en matière de réussite éducative, en s'appuyant sur des preuves et des éléments observables. Il identifiera aussi des actions à prendre (soutenues par la recherche) pour arriver à des résultats mesurables.

¹ [Le plaisir d'apprendre, la chance de réussir.](#)

² [Plan stratégique 2017-2022](#)

NOTRE RAISON D'ÊTRE

MISSION

Riverside, une commission scolaire anglophone du Québec, s'engage à offrir un environnement d'apprentissage stimulant, inclusif, adaptable et bilingue qui permet à chacun de réaliser son plein potentiel.

VISION

À la Commission scolaire Riverside, nous sommes animés par notre engagement envers la diplomation et la qualification d'élèves à l'esprit critique, compétents en anglais et en français, outillés sur les plans scolaire et social à réaliser leur plein potentiel, et prêts à contribuer en tant que citoyens actifs et mobilisés.

VALEURS



CÉLÉBRER

Les différences individuelles, l'environnement et la diversité.



S'ACCOMPLIR

Au sein d'une communauté stimulante, sécuritaire, inclusive et enrichissante.



RÉUSSIR

Par l'engagement, la collaboration et les apprentissages continus.

Les groupes suivants d'employés et d'élus de la Commission scolaire Riverside ont collaboré à l'élaboration du Plan d'engagement vers la réussite :

GROUPES AYANT COLLABORÉ AU DÉVELOPPEMENT DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE

LE COMITÉ DE RÉDACTION DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE COMPOSÉ DES PERSONNES SUIVANTES :

- M. Sylvain Racette, directeur général
- Mme Lucie Roy, directrice générale adjointe et directrice de l'éducation aux adultes
- Mme Mary Williams, directrice des services éducatifs
- Mme Chantale Scroggins, directrice des services complémentaires
- Mme Kim Barnes, directrice de l'école secondaire régionale Héritage
- Mme Sophie Compagna, directrice de l'école Saint-Mary's
- Mme Colleen Lauzier, directrice de l'école Saint-Johns
- Mme Sujata Saha, directrice de l'école secondaire internationale de Saint-Lambert
- Mme Jessica Saada, directrice adjointe des services éducatifs
- Mme Louise Bourque, conseillère pédagogique des services éducatifs
- M. Barry Dobbs, conseiller pédagogique des services éducatifs et enseignant de école secondaire régionale Centennial
- Mme Sandra Fréchette, coordonnatrice des services professionnels

LE COMITÉ D'ÉDUCATION COMPOSÉ DES PERSONNES SUIVANTES :

- M. Dan Lamoureux, président du Conseil des commissaires
- Mme Lesley Cuffling Llewelyn, vice-présidente et commissaire
- Mme Dawn Smith, commissaire et présidente du Comité d'éducation
- Mme Theresa Aguiar, commissaire
- Mme Alexandra Audet, commissaire
- M. Christopher Craig, commissaire
- M. Sylvain Racette, directeur général
- Mme Lucie Roy, directrice générale adjointe et directrice de l'éducation aux adultes
- Mme Mary Williams, directrice des services éducatifs
- Mme Deborah Angelus, directrice de l'école primaire Saint-Lambert
- Mme Marie-Helen Goyetche, directrice de l'école REACH
- Mme Colleen Lauzier, directrice de l'école Saint-Johns
- Mme Jessica Saada, directrice adjointe des services éducatifs
- Mme Sandra Fréchette, coordonnatrice des services professionnels

LE COMITÉ DES DIRECTEURS (DCM) COMPOSÉ DE DIRECTEURS DE LA COMMISSION SCOLAIRE RIVERSIDE :

- M. Sylvain Racette, directeur général
- Mme Lucie Roy, directrice générale adjointe et directrice de l'éducation aux adultes
- Mme Mary Williams, directrice des services éducatifs
- Mme Chantale Scroggins, directrice des services complémentaires
- Mme Hélène Coupal, directrice des ressources humaines
- M. John McLaren, directeur adjoint des ressources humaines et secrétaire général
- M. Pierre M. Gagnon, directeur des ressources matérielles
- M. Michel Bergeron, directeur des ressources financières

CONSULTATIONS MENÉES LORS DE L'ÉLABORATION DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE

LES CONSULTATIONS MENÉES LORS DE L'ÉLABORATION DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE SONT LES SUIVANTES :

Commission scolaire Riverside – Conseil des commissaires : 27 septembre 2016, 27 février et 30 avril 2018

- Équipes réussite-scolaire, composées de la direction d'école, d'enseignants et enseignantes, et d'autres membres du personnel pour chacune de nos écoles. Pour le primaire, rencontres les 1, 8 et 20 novembre 2017; Pour le secondaire, rencontre le 6 décembre 2017
- Comité consultatif de gestion : 13 décembre 2017 et 21 février 2018
- Comité consultatif des élèves (y compris des élèves invités spécialement pour l'occasion) : 11 avril 2018
- Groupe de discussion composé de commissaires, de membres du Comité de parents, des conseils d'établissement, de directions d'école, de membres du personnel, et d'autres partenaires sélectionnés : 23 avril 2018
- Comité consultatif sur les services aux élèves ayant des besoins particuliers : 26 avril 2018



CONTEXTE DANS LEQUEL ÉVOLUE LA COMMISSION SCOLAIRE

La vaste gamme de programmes et services éducatifs que la Commission scolaire Riverside offre aux jeunes et aux adultes de la région de la Montérégie témoigne de son dévouement à la réussite éducative. Avec un territoire de plus de 7 500 kilomètres carrés, la Commission scolaire Riverside dessert près de 11 000 élèves.

LA COMMISSION SCOLAIRE RIVERSIDE :

- s'attache à l'inclusion des élèves ayant des besoins particuliers ;
- reconnaît l'importance d'offrir une gamme d'options et de parcours différents afin de répondre aux besoins d'une clientèle diversifiée en matière de rendement scolaire, d'engagement, de motivation et de pertinence ; et
- possède une expertise en ce qui a trait au développement des compétences linguistiques en français et en anglais pour tous ses élèves.

Les 19 écoles primaires et les 4 écoles secondaires de la Commission scolaire Riverside offrent une riche variété de programmes éducatifs, incluant divers contextes d'apprentissage et de modèles d'enseignement des langues. De plus, les élèves ont accès à plusieurs parcours: le programme du baccalauréat international ; le Parcours de formation axé sur l'emploi (PFAE) ; le programme 15+ ; le programme préparatoire à un métier semi-spécialisé ; le Centre de formation en récupération (CFER) ; divers programmes régionaux de différentes durées et axés sur un soutien particulier aux élèves ; l'exploration de la formation professionnelle ; des projets particuliers axés sur les arts, les sports, les sciences, la technologie ou la programmation informatique, ainsi que d'autres programmes enrichis. L'une de nos écoles (REACH) fournit des services aux élèves âgés de 4 à 21 ans qui présentent un retard de développement modéré à grave. Toutes nos écoles offrent également une multiplicité d'activités parascolaires que ce soit dans le domaine sportif, culturel ou technologique, contribuant à développer un sentiment d'appartenance chez les élèves, ainsi que leur engagement et leur réussite.

CONTEXTE DANS LEQUEL ÉVOLUE LA COMMISSION SCOLAIRE suite

En plus de tous les services et programmes offerts aux élèves tout au long de l'année scolaire régulière, la Commission scolaire Riverside propose également un programme d'été aux élèves du niveau secondaire, leur fournissant ainsi des occasions supplémentaires de réussir. La plupart des écoles secondaires offrent également un « Camp préparatoire à la transition au secondaire » aux élèves de 6e année, comme mesure de soutien additionnel.

Nous sommes fiers que le programme d'immersion en français, aujourd'hui offert partout au Canada et à travers plusieurs pays, ait vu le jour dans nos écoles. Ce modèle permet à nos élèves de développer de fortes compétences en anglais et en français. Nous avons à cœur ce bilinguisme, car nous croyons qu'il s'agit d'un atout important pour la réussite à l'échelle mondiale, mais également pour intégrer le marché du travail au sein de cette province et de notre territoire.

Grâce à ses cinq centres de formation professionnelle et d'éducation aux adultes (ACCESS) ainsi qu'un point de service, la Commission scolaire Riverside offre aux élèves la possibilité d'améliorer leurs compétences en littératie, ou de compléter leurs études postsecondaires et d'obtenir les préalables requis pour le CÉGEP ou d'entreprendre un programme de formation professionnelle dans les secteurs de l'administration, de la santé, du bâtiment et des travaux publics (construction), de la maintenance en mécanique, de la mécanique de machines ou du transport.

La Commission scolaire Riverside a un taux de diplomation parmi les plus élevés au Québec, se classant systématiquement parmi les commissions scolaires ayant les meilleurs taux de diplomation de la province.

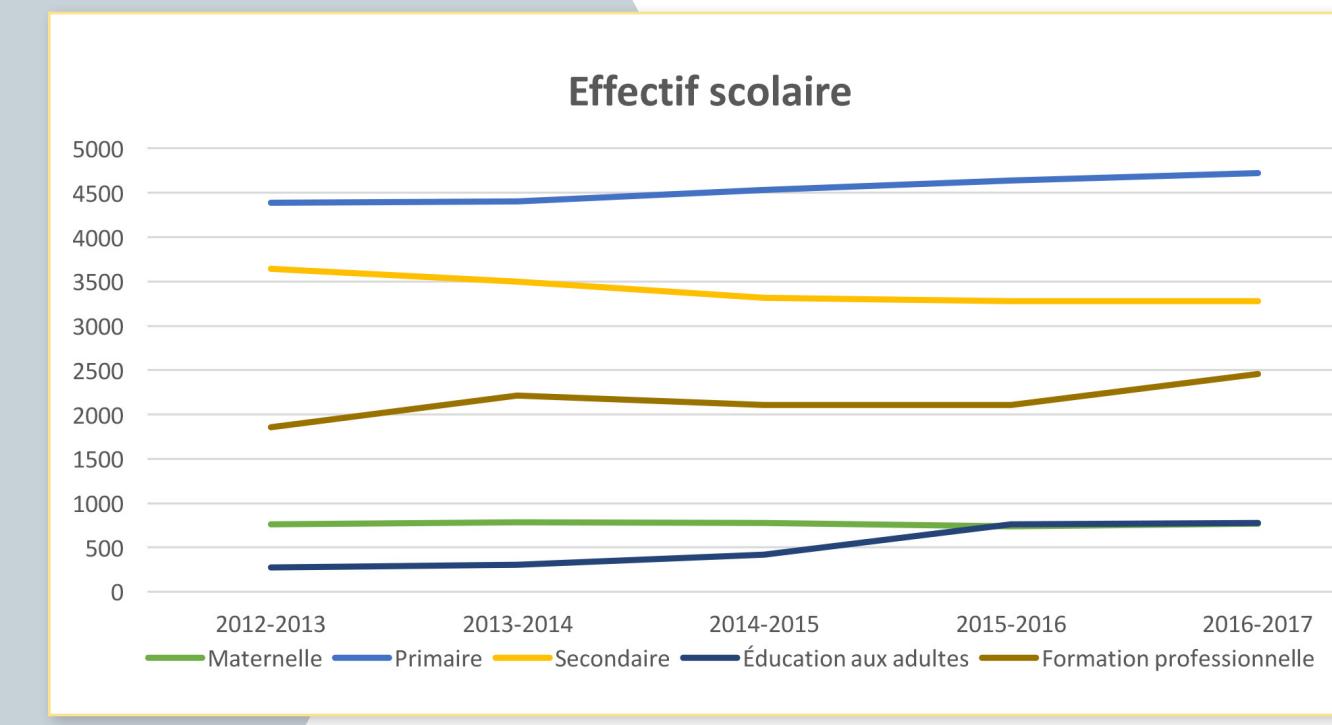
La Commission scolaire Riverside a créé 5 centres scolaires communautaires (CSC). L'un se situe à l'école primaire Saint-Lawrence, un autre à l'école primaire et secondaire Saint-Johns, et un troisième à l'école primaire Saint-Jude. Il y a également deux CSC régionaux : Le CSC Seaway (regroupant l'école primaire Saint-Lambert, l'école secondaire internationale de Saint-Lambert, REACH, l'école primaire Saint-Mary's et le centre ACCESS-Cleghorn) et le CSC de la Vallée-du-Richelieu (regroupant l'école primaire Mountainview, l'école primaire Cedar Street, l'école primaire Mount Bruno, l'école internationale primaire Courtland Park et l'école primaire William Latter). La mission de nos CSC est d'appuyer les communautés anglophones minoritaires et le développement communautaire. Ces centres travaillent de concert avec d'autres organismes communautaires de la Rive-Sud pour améliorer l'accès aux programmes et aux services en anglais en vue de remplir leur mission : augmenter le taux de réussite des élèves, promouvoir les apprentissages continus et assurer la vitalité des communautés anglophones de leurs régions.

Pour toutes ces raisons, la Commission scolaire Riverside attire de nombreux élèves internationaux qui souhaitent intégrer notre communauté. Cette contribution essentielle à nos écoles permet à nos élèves d'élargir leurs horizons, de développer un réseau qui peut leur ouvrir des portes et les amener à de nouvelles expériences prometteuses.

NOTRE CONTEXTE SOUS FORME GRAPHIQUE

EFFECTIF SCOLAIRE

GROUPE D'ÉTUDIANTS	EFFECTIF SCOLAIRE					VARIATION SUR 5 ANS	
	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	ÉLÈVES	%
Maternelle ³	758	788	774	742	772	14	102%
Primaire ⁴	4389	4402	4530	4641	4722	333	108%
Secondaire ⁵	3645	3500	3317	3279	3279	-366	90%
TOTAL	8792	8690	8621	8662	8773	-19	100%
Éducation aux adultes ⁶	273	309	417	762	775	502	284%
Formation professionnelle ⁷	1858	2216	2110	2107	2454	596	132%



³ Source des données : Déclaration des étudiants au 30 septembre.

⁴ Ibid.

⁵ Ibid.

⁶ Source des données : Nombre total d'inscriptions par année scolaire, Agir, 2016-2017 Charlemagne.

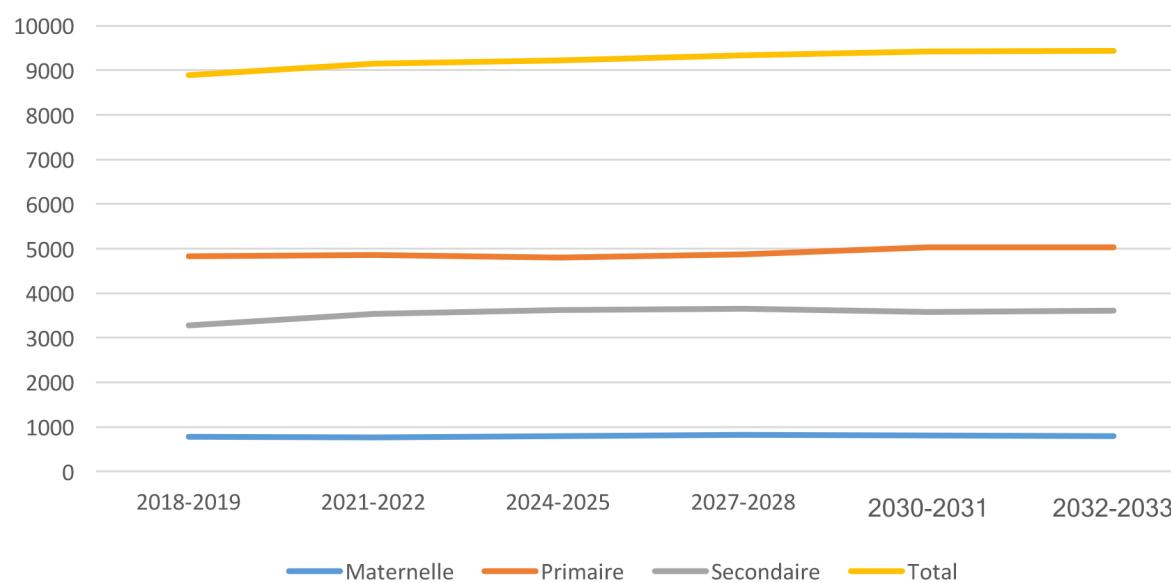
⁷ Source des données : Nombre total d'inscriptions par année scolaire, Agir, 2016-2017 Charlemagne.

NOTRE CONTEXTE SOUS FORME GRAPHIQUE

PRÉVISIONS EFFECTIF SCOLAIRE

GROUPE D'ÉTUDIANTS	PRÉVISIONS EFFECTIF SCOLAIRE MEES ⁸						VARIATION SUR 15 ANS	
	2018-2019	2021-2022	2024-2025	2027-2028	2030-2031	2032-2033	ÉLÈVES	%
Maternelle	787	762	800	823	815	799	12	102%
Primaire	4833	4852	4802	4865	5024	5033	200	104%
Secondaire	3273	3535	3623	3651	3583	3607	334	110%
TOTAL	8893	9149	9225	9339	9423	9439	546	106%

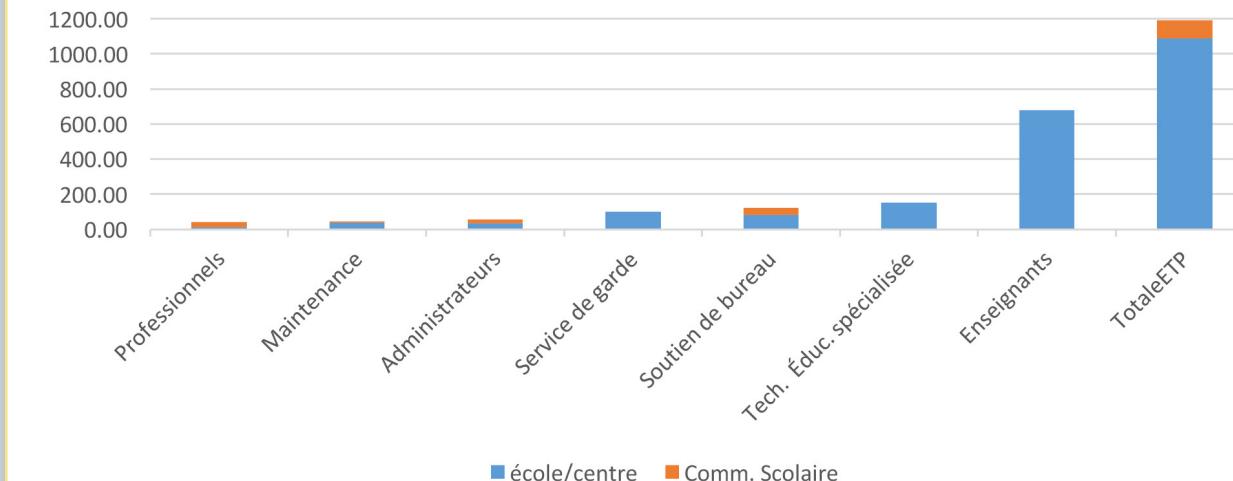
Prévision effectif scolaire MEES



RESSOURCES HUMAINES⁹

	ÉCOLE/CENTRE	COMM. SCOLAIRE	TOTAL
Professionnels	10,00	30,10	40,10
Maintenance	35,13	8,00	43,13
Administrateurs	35,00	20,00	55,00
Service de garde	98,23	0,00	98,23
Soutien de bureau	79,96	42,81	122,77
Tech. Éduc. spécialisée	151,54	0,00	151,54
Enseignants	678,52	0,00	678,52
TOTAL ETP	1088,39	100,91	1189,29

Ressources humaines

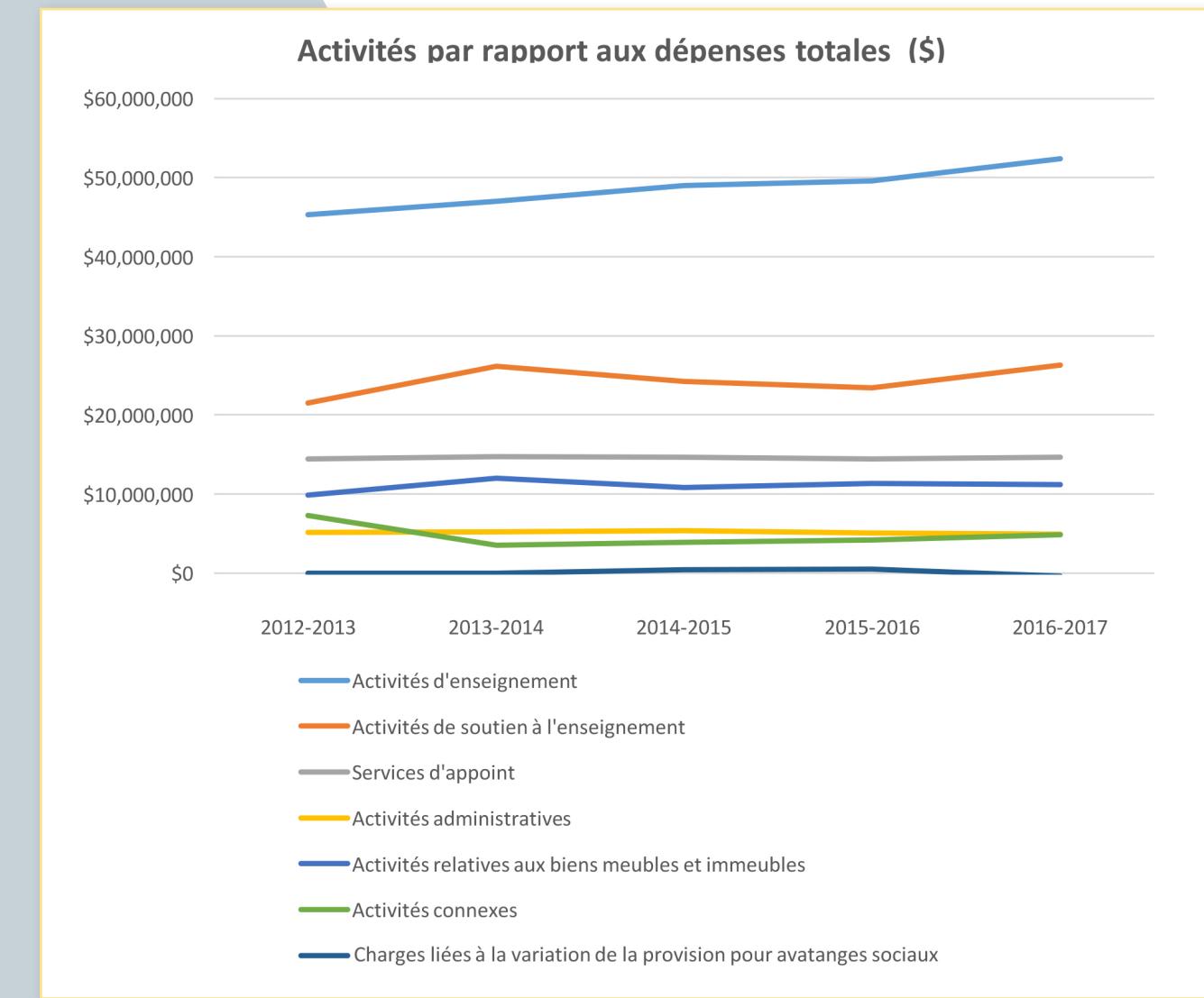
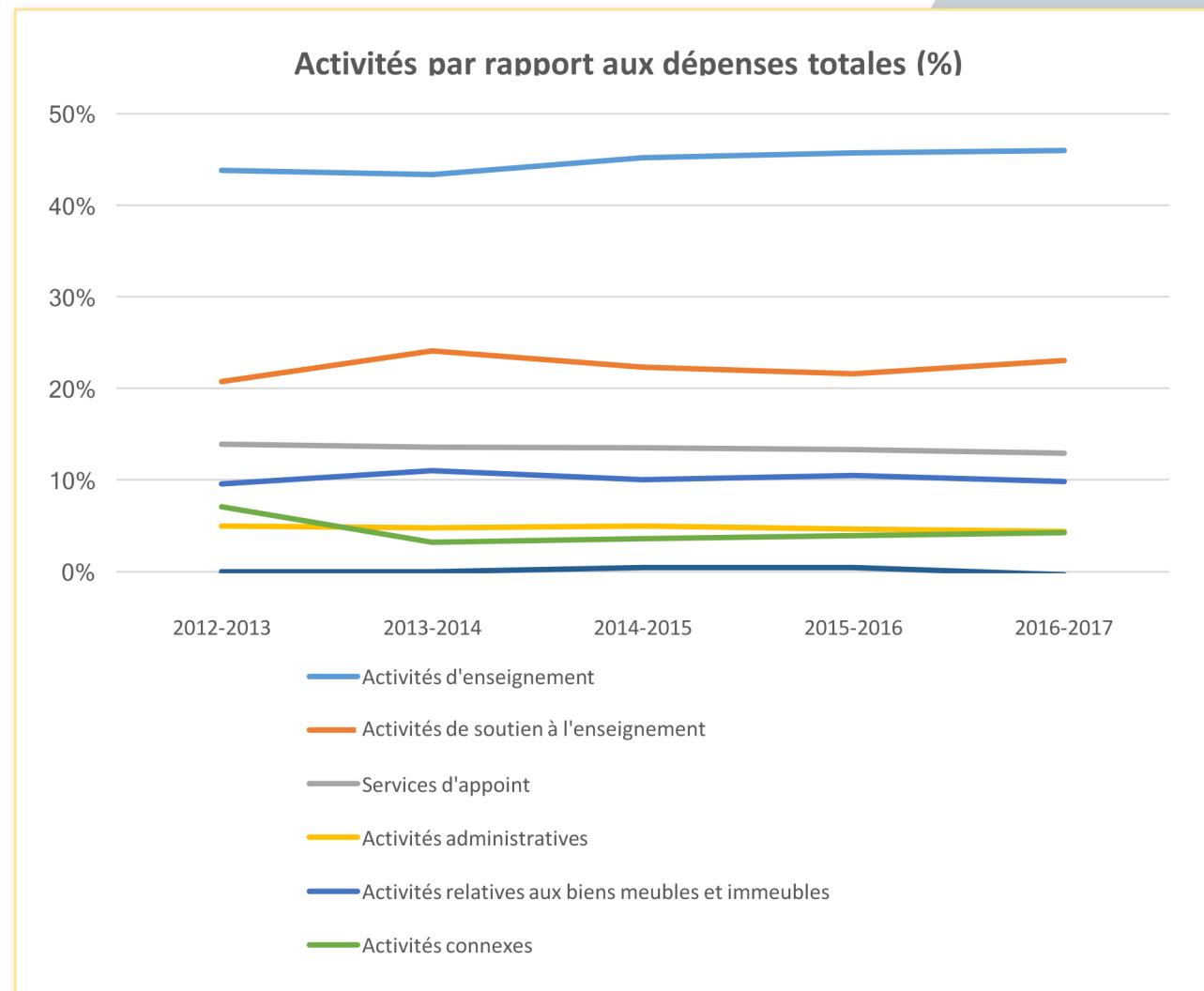


⁸ Source des données : MEES, DIS, Portail informationnel, système Charlemagne, données au 2018-01-25 et RAMQ.

⁹ Source des données : MOZAIK, 11 mai 2018. Comportant la création d'emplois par l'entremise de

NOTRE CONTEXTE SOUS FORME GRAPHIQUE

FINANCE¹⁰



¹⁰ Source des données : 30 juin États financiers vérifiés pour chaque année scolaire.

ORIENTATIONS, OBJECTIFS ET CIBLES DU MINISTÈRE ET DE LA COMMISSION SCOLAIRE

En vertu de l'article 459.2 de la Loi sur l'instruction publique, le ministre peut déterminer, pour l'ensemble des commissions scolaires ou en fonction de la situation de l'une ou de certaines d'entre elles, des orientations, des objectifs ou des cibles devant être pris en considération dans l'élaboration du Plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire. Pour la période couverte par le plan stratégique du ministère, soit du 1er avril 2017 au 31 mars 2022, le ministre a déterminé les 5 objectifs et 2 orientations suivants dont les commissions scolaires doivent tenir compte, dans leur Plan d'engagement vers la réussite :

OBJECTIFS

1. Réduire les écarts de réussite entre différents groupes d'élèves
2. Réduire la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire, dans le réseau public
3. Augmenter le taux de diplomation et de qualification de la cohorte de 7 ans
4. Augmenter le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4e année du primaire, dans le réseau public
5. Faire en sorte que tous les bâtiments du parc immobilier soient dans un état satisfaisant

ORIENTATIONS

1. Augmenter le pourcentage de la population adulte du Québec qui démontre des compétences élevées en littératie selon les résultats du PEICA de 2022
2. Avoir des élèves du primaire actif physiquement au moins 60 minutes par jour

Les cibles intermédiaires pour 2022 correspondent aux cibles du plan stratégique 2017-2022 du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. La commission scolaire peut, après analyse de son contexte, déterminer une cible différente à atteindre dans son Plan d'engagement vers la réussite. De plus, rien n'empêche une commission scolaire d'inscrire à son Plan d'engagement vers la réussite d'autres objectifs inscrits dans le plan stratégique du ministère, si elle juge pertinent de le faire en fonction de son contexte et de ses priorités, ce que nous avons fait à l'objectif 4. En effet, il est à noter que la Commission scolaire Riverside a une mission particulière qui est d'aider ses élèves à atteindre de hauts niveaux de compétence en anglais et en français. C'est pourquoi nous incluons des indicateurs de performance pour les deux langues dans notre Plan d'engagement vers la réussite, qui dépassent largement les cibles établies par le MEES et les mesures¹¹ provinciales.

Les cibles énumérées dans notre Plan d'engagement vers la réussite sont établies selon la Politique de la réussite éducative (cibles pour 2033) et le plan stratégique du MEES (cibles pour 2022). Nous avons également pris en considération nos résultats et tendances, les mesures correctives que nous avons prévues et les initiatives générales de notre Commission scolaire afin d'atteindre les objectifs provinciaux.

¹¹ Voir objectif 4.



OBJECTIF 1 : RÉDUIRE LES ÉCARTS DE RÉUSSITE ENTRE DIFFÉRENTS GROUPES D'ÉLÈVES¹²

Politique de la réussite éducative, objectif 2
Plan stratégique 2017-2022, objectif 1.1.2

Notre situation actuelle

La Commission scolaire Riverside demeure pleinement engagée à réduire les écarts de réussite après 7 ans entre différents groupes d'élèves. En tant que commission scolaire inclusive, nous accordons une attention soutenue aux différents taux de réussite parmi les élèves. La différentiation et la flexibilité pédagogique sont centrales aux discussions concernant les pratiques en classe et la réussite des élèves. Grâce au soutien offert par les services éducatifs et complémentaires, tant au secteur jeune qu'à celui des adultes, et à une réflexion fondée sur la recherche, nos enseignants continuent de tenir compte des besoins de chaque élève.

1.1 GARÇONS ET FILLES¹³

Pour la Commission scolaire Riverside, l'écart entre le taux de réussite des garçons et celui des filles pour la cohorte de 2008 (année de référence du MEES) représente une anomalie en comparaison avec les cohortes de 2006 (1,5 %), de 2007 (5,2 %) et de 2009 (4,2 %). Par conséquent, quoiqu'ambitieux, notre objectif pour 2030 nous semble réaliste et bien aligné avec la cible énoncée dans la Politique de la réussite éducative qui est de réduire de moitié d'ici 2030 l'écart entre les taux de réussite de différents groupes d'élèves.

PORTRAIT PROVINCIAL (PUBLIC)					
	Cohorte 2008 (année de référence)		2009 (plus récent)	Cible 2022	Cible 2030
	Succès	Écart	Écart	Écart	Écart
Garçons	69.6%	11.0%	9.5%	6.1%	3%
Filles	80.6%				

COMMISSION SCOLAIRE RIVERSIDE					
	Cohorte 2008 (année de référence)		2009 (plus récent)	Cible 2022	Cible 2030
	Succès	Écart	Écart	Écart	Écart
Garçons	75.1%	14.5%	4.2%	6.0%	5%
Filles	89.6%				

1.2 ÉLÈVES HANDICAPÉS, EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE AYANT UN PLAN D'INTERVENTION¹⁴

Les élèves handicapés, en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage ayant un plan d'intervention représentent un large éventail de profils : difficulté d'apprentissage, troubles émotifs et troubles du comportement, le trouble du spectre de l'autisme, et déficience intellectuelle. Il est sans doute difficile de prévoir et de mesurer l'écart futur entre les élèves ayant un plan d'intervention et ceux qui n'en possèdent pas. La Commission scolaire Riverside s'engage à fournir à ses enseignants un perfectionnement professionnel continu pour assurer une flexibilité pédagogique, des interventions précoces et des adaptations pertinentes pour soutenir la réussite et favoriser les progrès de tous les apprenants.

PORTRAIT PROVINCIAL (PUBLIC)					
	Cohorte 2008 (année de référence)		2009 (plus récent)	Cible 2022	Cible 2030
	Succès	Écart	Écart	Écart	Écart
Élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage ayant un plan d'intervention	48.3%		34.1%	32.0%	25.3%
Élèves réguliers	82.4%				12.4%

COMMISSION SCOLAIRE RIVERSIDE					
	Cohorte 2008 (année de référence)		2009 (plus récent)	Cible 2022	Cible 2030
	Succès	Écart	Écart	Écart	Écart
Élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage ayant un plan d'intervention	58.3%		33.0%	24.6%	22.0%
Élèves réguliers	91.3%				16.5%

¹² Source des données : Rapport Diplomation et qualification par commission scolaire au secondaire, édition 2017.

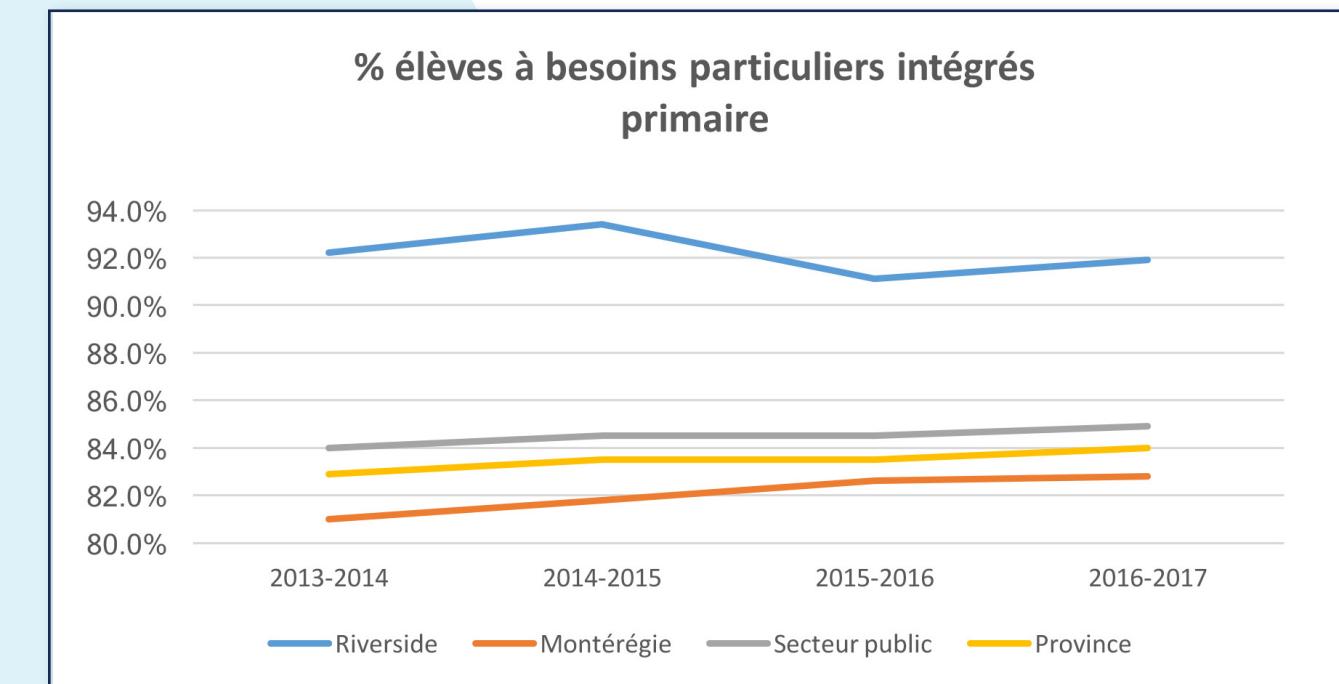
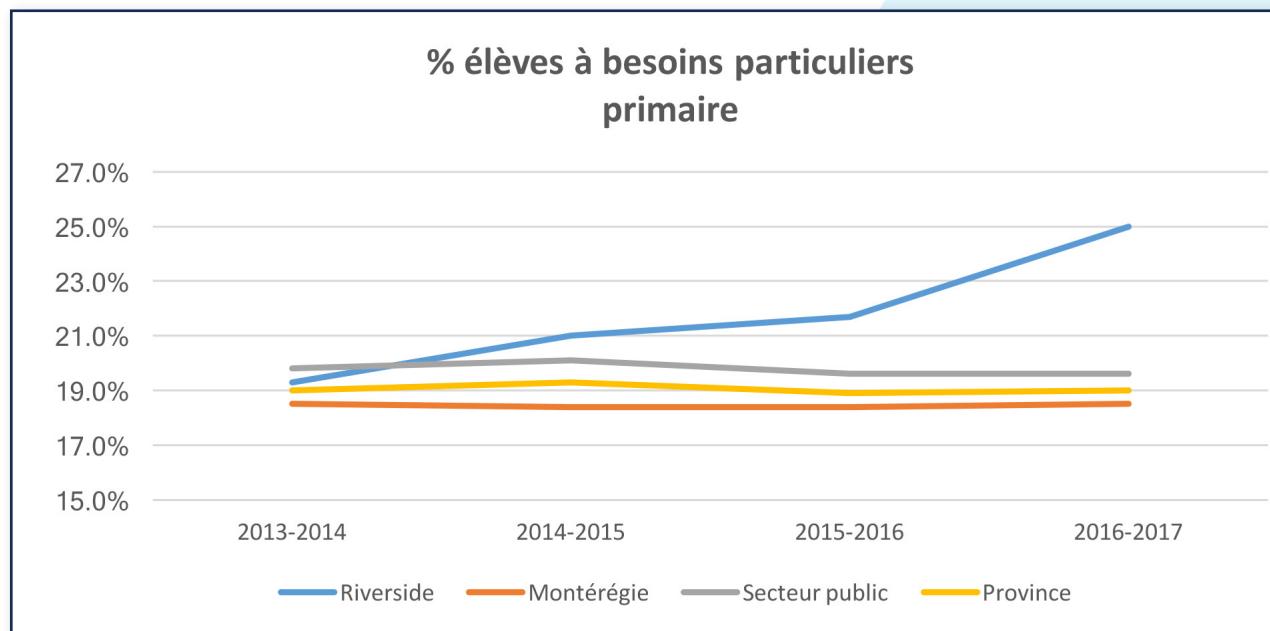
¹³ Source des données : MEES, TSE, DGSEG, DIS, système Charlemagne, Diplomation et qualification par commission scolaire, édition 2017.

¹⁴ Source des données : système AGIR, avril 2018.

SITUATION AU NIVEAU PRIMAIRE¹⁵

	% élèves à besoins particuliers primaire			
	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Riverside	19.3%	21.0%	21.7%	25.0%
Montérégie	18.5%	18.4%	18.4%	18.5%
Secteur public	19.8%	20.1%	19.6%	19.6%
Province	19.0%	19.3%	18.9%	19.0%

	% élèves à besoins particuliers intégrés primaire			
	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Riverside	92.2%	93.4%	91.1%	91.9%
Montérégie	81.0%	81.8%	82.6%	82.8%
Secteur public	84.0%	84.5%	84.5%	84.9%
Province	82.9%	83.5%	83.5%	84.0%

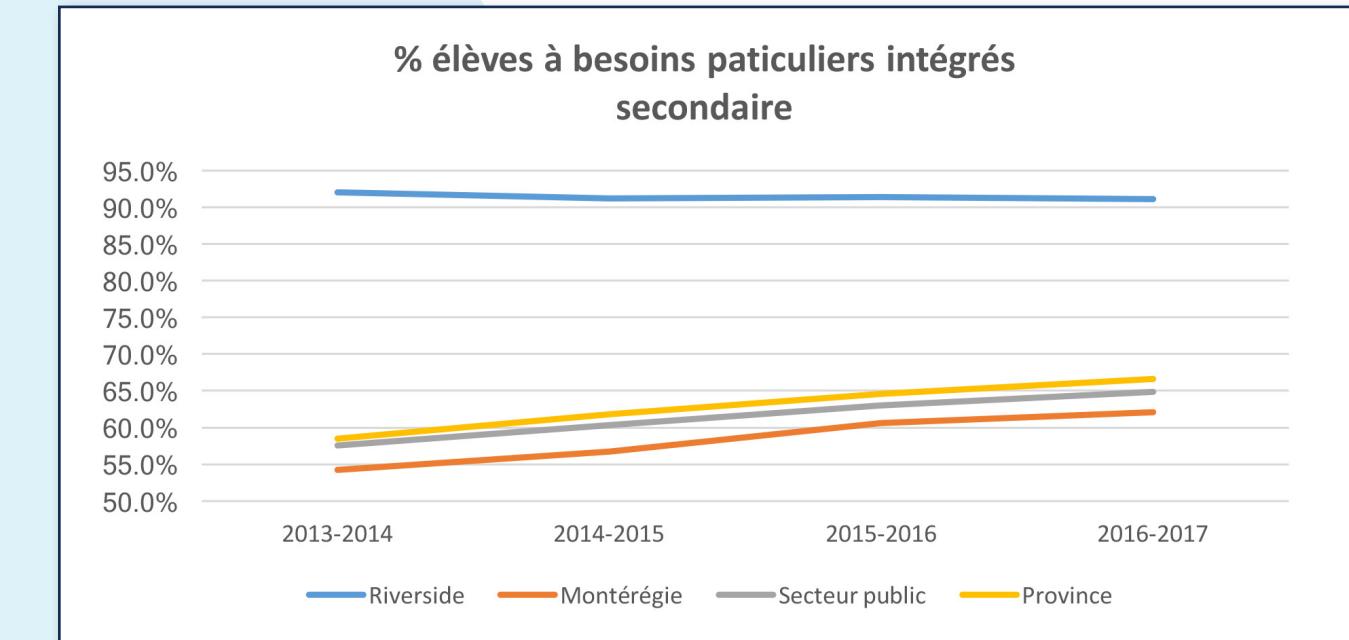
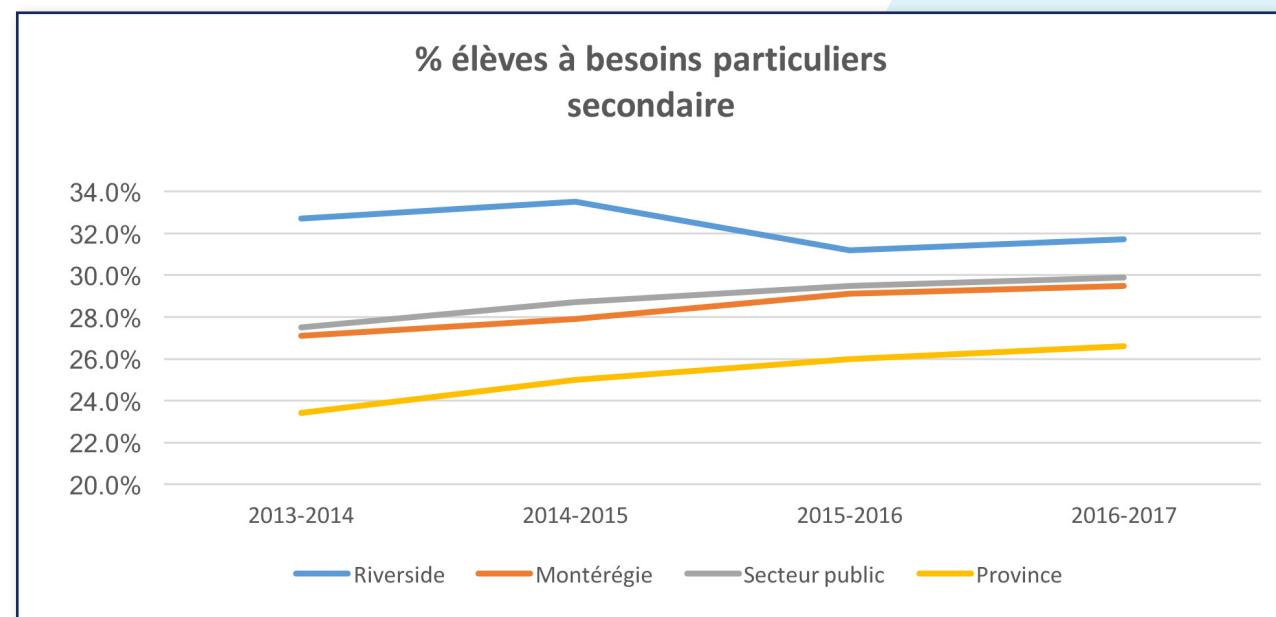


¹⁵Data source: MEES, TSE, DGSEG, DIS, système Charlemagne, données officielles du bilan 5 pour les années 2013-2014 et 2014-2015; données provisoires du bilan 2 pour les années 2015-2016 et 2016-2017.

SITUATION AU NIVEAU SECONDAIRE¹⁶

	% élèves à besoins particuliers secondaire			
	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Riverside	32.7%	33.5%	31.2%	31.7%
Montérégie	27.1%	27.9%	29.1%	29.5%
Secteur public	27.5%	28.7%	29.5%	29.9%
Province	23.4%	25.0%	26.0%	26.6%

	% élèves à besoins particuliers intégrés secondaire			
	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Riverside	92.0%	91.2%	91.4%	91.1%
Montérégie	54.2%	56.7%	60.6%	62.1%
Secteur public	57.6%	60.3%	63.0%	64.9%
Province	58.5%	61.8%	64.6%	66.6%



¹⁶Ibid.

1.3 COMMENÇANT LE SECONDAIRE EN MILIEU DÉFAVORISÉ¹⁷

D'après l'indice de milieu socio-économique (IMSE), aucune des écoles secondaires de la Commission scolaire Riverside (CSR) n'est située dans une zone défavorisée (de rang décile de 8, 9, ou 10). Nos élèves proviennent de différents milieux socio-économiques, même si nos écoles ne répondent pas aux critères de défavorisation selon IMSE. Cependant, il est difficile pour nous de distinguer nos élèves selon des facteurs socio-économiques puisque nous n'avons pas l'information nécessaire. Nous traiterons des questions liées aux facteurs socio-économiques par l'entremise de nos autres objectifs.

PORTRAIT PROVINCIAL (PUBLIC)					
	Cohorte 2008 (année de référence)		2009 (plus récent)	Cible 2022	Cible 2030
	Succès	Écart	Écart	Écart	Écart
Commençant le secondaire en milieu défavorisé	69.0%	8.9%	9.4%	6.5%	4.5%
Autres milieux	77.9%				

COMMISSION SCOLAIRE RIVERSIDE					
	Cohorte 2008 (année de référence)		2009 (plus récent)	Cible 2022	Cible 2030
	Succès	Écart	Écart	Écart	Écart
Commençant le secondaire en milieu défavorisé	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres milieux	82.1%				

1.4 IMMIGRANTS DE 1^{RE} GÉNÉRATION¹⁸

Puisque par la loi, les immigrants de première génération ont un accès très limité à l'école publique anglophone au Québec, le nombre d'élèves de cette catégorie inscrits à la Commission scolaire Riverside n'est pas significatif. En outre, pour les données fournies par le ministère, tout élève né à l'extérieur du Canada est considéré comme immigrant de première génération, peu importe que les parents soient canadiens ou non. Les données fournies pour notre commission scolaire ne sont ainsi pas statistiquement pertinentes. Au cours des cinq dernières années, le nombre d'élèves immigrants de première génération a représenté environ 0,5 % de la population étudiante de Riverside¹⁹. Nous n'avons pas fait de cet objectif une priorité.

PORTRAIT PROVINCIAL (TOUS SECTEURS)					
	Cohorte 2008 (année de référence)		2009 (plus récent)	Cible 2022	Cible 2030
	Succès	Écart	Écart	Écart	Écart
Élèves immigrants de 1 ^{re} génération	75.0%		4.1%	4.0%	3%
Autres élèves	79.1%				1.8%

COMMISSION SCOLAIRE RIVERSIDE					
	Cohorte 2008 (année de référence)		2009 (plus récent)	Cible 2022	Cible 2030
	Succès	Écart	Écart	Écart	Écart
Élèves immigrants de 1 ^{re} génération	50.0%		33.1%	20.6%	N/A
Autres élèves	83.1%				N/A

Données au sujet : % d'élèves nés dans un autre pays (primaire et secondaire) est supprimé.

¹⁷Source des données : MEES, TSE, DGSEG, DIS, système Charlemagne, données officielles du bilan 5 pour les années 2013-2014 et 2014-2015 ; données provisoires du bilan 2 pour les années 2015-2016 et 2016-2017.

¹⁸Source des données : système AGIR, avril 2018.

¹⁹Source des données : MEES, DIS, Portail informationnel, système Charlemagne, données au 2017-08-03.

OBJECTIF 2 :

RÉDUIRE LA PROPORTION D'ÉLÈVES ENTRANT À 13 ANS OU PLUS AU SECONDAIRE, DANS LE RÉSEAU PUBLIC²⁰

Politique de la réussite éducative, objectif 6

Plan stratégique 2017-2022, objectif 1.1.4

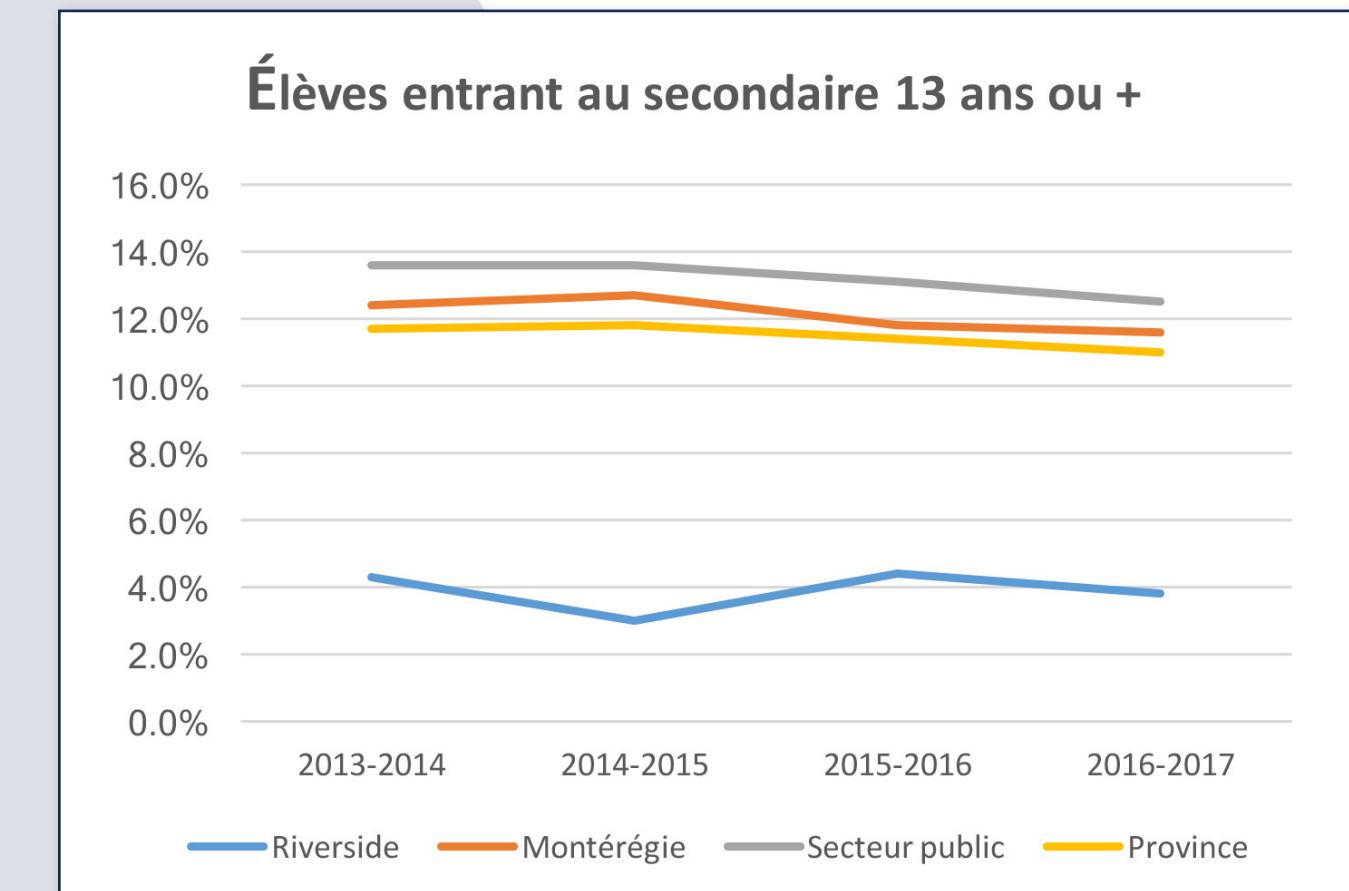
En se basant sur la recherche sur l'efficacité de la rétention, la Commission scolaire Riverside s'applique à maintenir les élèves dans leur cohorte d'âge, et ce, aussi systématiquement que possible. En collaboration avec les professionnels et les parents, l'équipe-école effectue une analyse des inconvénients et des avantages au cas par cas, tout en effectuant un examen approfondi d'une multitude de facteurs (académique, socioaffectif). Par conséquent, notre proportion d'élèves entrant au secondaire à 13 ans ou plus se situe déjà sous la cible établie par le MEES.

PORTRAIT PROVINCIAL (PUBLIC)			
	2016-2017 (Année de référence)	Cible 2022	Cible 2030
Proportion d'élèves	12.5%	11.4%	10%

COMMISSION SCOLAIRE RIVERSIDE			
	2016-2017 (Année de référence)	Cible 2022	Cible 2030
Proportion d'élèves	3.8%	5% max	5% max

Le but de la Commission scolaire Riverside n'est pas de réduire cette proportion à zéro, puisqu'il peut y avoir des cas exceptionnels pour lesquels la rétention est l'option à privilégier au primaire.

	Élèves entrant au secondaire 13 ans ou +			
	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Riverside	4.3%	3.0%	4.4%	3.8%
Montérégie	12.4%	12.7%	11.8%	11.6%
Secteur public	13.6%	13.6%	13.1%	12.5%
Province	11.7%	11.8%	11.4%	11.0%



²⁰ Source des données : système AGIR, avril 2018 et MEES, TSE, DGSEG, DIS, système Charlemagne, données officielles au bilan 5 pour les années 2013-2014 à 2015-2016; données provisoires du bilan 2 pour 2016-2017.

OBJECTIF 3 :

AUGMENTER LE TAUX DE DIPLOMATION ET DE QUALIFICATION APRÈS 7 ANS²¹

Politique de la réussite éducative, objectif 1

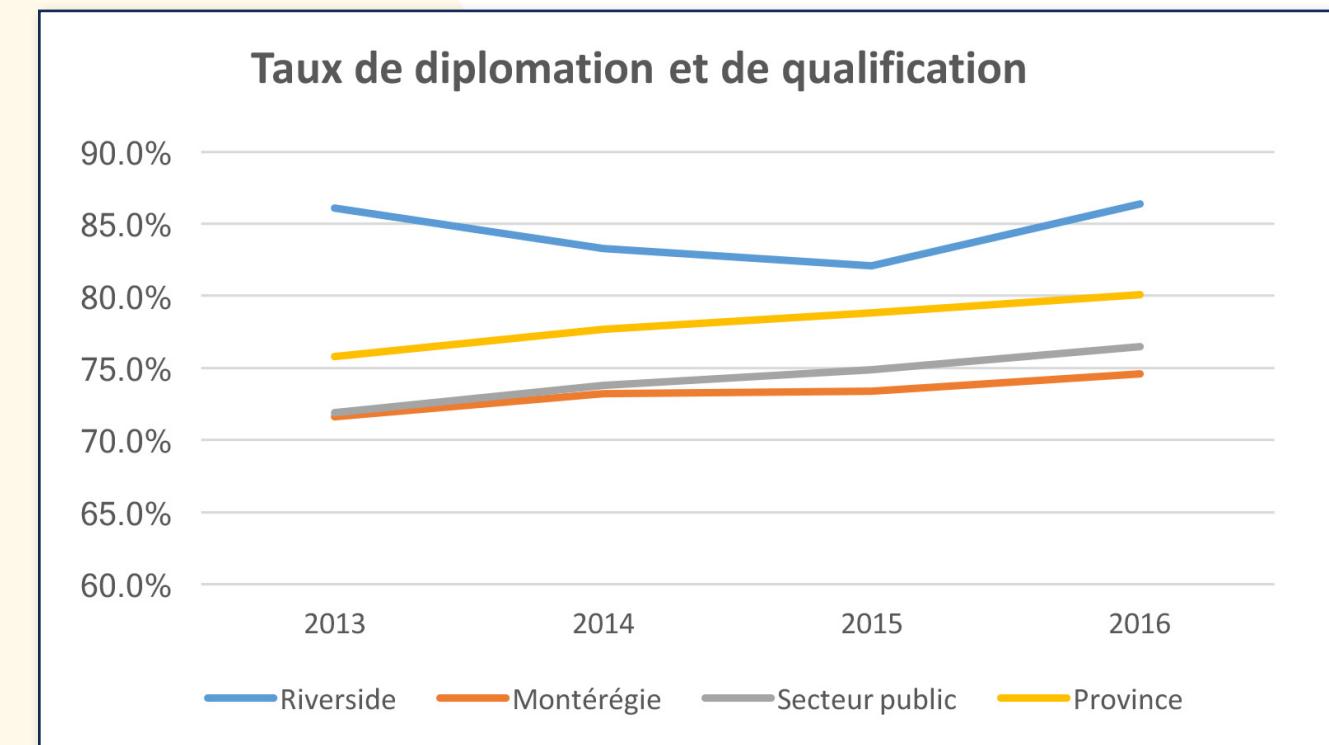
Plan stratégique 2017-2022, objectif 2.1.2

Le taux de diplomation et de qualification tient compte uniquement des élèves qui ont commencé en première année du secondaire à la Commission scolaire Riverside au sein de la cohorte identifiée et qui ont obtenu un diplôme ou une qualification dans un délai de sept ans. Ces statistiques ne prennent pas en considération les élèves s'étant joints à la Commission scolaire Riverside après la première année du secondaire et ayant obtenu un diplôme ou une qualification dans un délai de sept ans, ni les élèves ayant quitté la province avant l'obtention d'un diplôme ou d'une qualification. De plus, certains de nos élèves ayant choisi un programme de formation professionnelle obtiennent une qualification après le délai de 7 années et ne sont pas inclus dans le taux de diplomation et de qualification officiel.

PORTRAIT PROVINCIAL (PUBLIC)				
	Cohorte 2008 (année de référence)	2009 (plus récent)	Cible 2022	Cible 2030
Élèves moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme (DES ou DEP)		Données non fournies		85%
Élèves moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification	74.9%	76.5%	85.0%	90.0%

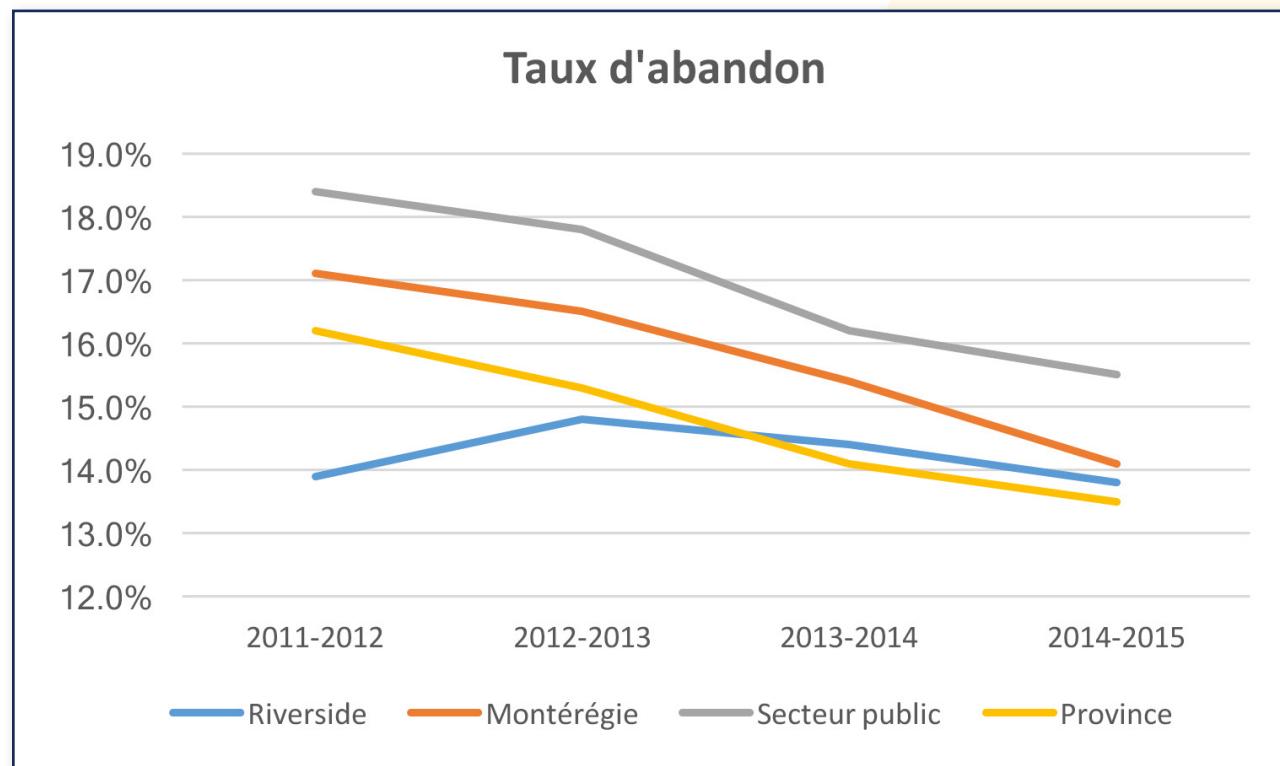
COMMISSION SCOLAIRE RIVERSIDE				
	Cohorte 2008 (année de référence)	2009 (plus récent)	Cible 2022	Cible 2030
Élèves moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme (DES ou DEP)		Données non fournies		85%
Élèves moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification	82.1%	86.4%	88.0%	90.0%

	Taux de diplomation et de qualification			
	2013	2014	2015	2016
Riverside	86.1%	83.3%	82.1%	86.4%
Montérégie	71.6%	73.2%	73.4%	74.6%
Secteur public	71.9%	73.8%	74.9%	76.5%
Province	75.8%	77.7%	78.8%	80.1%



²¹ Source : Rapport Diplomation et qualification par commission scolaire au secondaire, édition 2017 et MEES, TSE, DGSEG, DIS, système Charlemagne, Indicateurs nationaux, novembre 2016.

	Taux D'abandon			
	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Riverside	13.9%	14.8%	14.4%	13.8%
Montérégie	17.1%	16.5%	15.4%	14.1%
Secteur public	18.4%	17.8%	16.2%	15.5%
Province	16.2%	15.3%	14.1%	13.5%



L'inclusion est pratique courante à la Commission scolaire Riverside, bien ancrée dans notre philosophie. Nous sommes également très conscients de l'importance d'offrir une multitude d'options et une diversité de parcours afin de répondre aux besoins d'une clientèle variée. C'est pourquoi nous offrons une panoplie d'opportunités à nos élèves tels que :

- Des programmes régionaux au primaire et au secondaire, de différentes durées et axés sur un soutien particulier aux élèves ;
- Un parcours de formation axé sur l'emploi (PFAE) ;
- Un centre de formation en récupération (CFER) ;
- Des programmes enrichis ;
- Le Baccalauréat international (programme d'éducation primaire et programme d'éducation intermédiaire) ;
- Des programmes alternatifs axés sur les arts, les sports, les sciences, la technologie ou la programmation informatique ;
- Des programmes pour élèves talentueux et doués en mathématiques et en sciences, ainsi qu'en arts et sciences humaines ;
- Des programmes d'exploration de la formation professionnelle ;
- L'éducation aux adultes (DES, ISP)
- La formation professionnelle (DEP, ASP)

La Commission scolaire Riverside reconnaît qu'une des cibles identifiées dans la Politique de la réussite éducative est de porter à 85 % d'ici 2030 la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme (DES ou DEP). Elle n'a toutefois pas inclus cet objectif dans son Plan d'engagement vers la réussite puisque il n'a pas été retenu dans le plan stratégique 2018-2022 du MEES.

OBJECTIF 4 :

ASSURER UN HAUT NIVEAU DE COMPÉTENCE LINGUISTIQUE

Politique de la réussite éducative, objectif 4

Plan stratégique 2017-2022, objectif 2.2.1

PORTRAIT PROVINCIAL (PUBLIC)			
	2017-2018 (Année de référence)	Cible 2022	Cible 2030
4e année : Épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4e année dans le réseau public	N/A	Dans son plan stratégique, le MEES indique que des objectifs spécifiques devront être déterminés en 2018.	
6e année : Pourcentage d'élèves atteignant au moins 70 % des résultats globaux en anglais langue seconde et en français langue seconde	N/A	N/A	N/A
5e secondaire : Pourcentage d'élèves ayant atteint au moins 70 % des résultats globaux en anglais langue seconde et en français langue seconde	N/A	N/A	N/A

COMMISSION SCOLAIRE RIVERSIDE			
	2017-2018 (Année de référence)	Cible 2022	Cible 2030
4e année : Épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4e année dans le réseau public		Cette épreuve existe uniquement dans les commissions scolaires francophones. Il n'y a pas d'équivalence dans le secteur anglophone. Dans son plan stratégique 2017-2022, le ministère de l'Éducation indique que les modalités d'évaluation pour cet objectif seront identifiées ultérieurement pour les commissions scolaires anglophones ²²	
6e année : Pourcentage d'élèves ayant obtenu un résultat final d'au moins 70 % en anglais langue d'enseignement (English Language Arts) et en français langue seconde ²³	72.4%	77%	82%
5e secondaire : Pourcentage d'élèves ayant obtenu un résultat final d'au moins 70 % en anglais langue d'enseignement (English Language Arts) et en français langue seconde ²⁴	65.8%	71%	76%

Suite à une réflexion sur l'objectif 4 défini par le ministère, la Commission scolaire Riverside a tenu à inclure dans son Plan d'engagement un objectif lié au développement des compétences en langues. Ainsi, des mesures ont été sélectionnées à titre d'indicateurs du niveau de maîtrise de la langue en anglais et en français.

Nous sommes conscients des limites de ces mesures, ainsi que du fait qu'il existe deux programmes de français, langue seconde, au primaire comme au secondaire, avec différentes attentes dans chacun de cas. Nous tenons compte du niveau de compétence de nos élèves en français et en anglais selon le programme d'étude qui leur est propre.

La recherche sur plus de quarante ans en acquisition des langues démontre non seulement que la grande majorité des élèves est en mesure d'apprendre plus d'une langue, mais aussi qu'il est bénéfique d'évoluer dans un contexte éducatif bilingue. Cet objectif représente donc un engagement à poursuivre, dans nos écoles et dans la grande communauté Riverside, une réflexion, posée et fondée sur la recherche, sur le développement des compétences en langues pour l'ensemble de nos élèves.

²² Plan stratégique 2017-2022, Ministère de l'Éducation, p. 24, note de bas de page 2.

²³ Sources des données : GPI bulletin final.

²⁴ Ibid.

OBJECTIF 5 :

FAIRE EN SORTE QUE TOUS LES BÂTIMENTS DU PARC IMMOBILIER SOIENT DANS UN ÉTAT SATISFAISANT

Politique de la réussite éducative, objectif 7

Plan stratégique 2017-2022, objectif 3.2.1

Contexte

Le MEES et le réseau scolaire reconnaissent le rôle important que joue l'état des bâtiments sur les résultats scolaires et, en 2015, les parlementaires ont adopté un cadre de gestion des infrastructures publiques. Ce cadre établit les fondations sur lesquelles reposent les plans de gestion afin d'assurer l'intégrité physique d'un actif et permet :

- d'assurer la sécurité et la santé des individus ;
- de continuer à utiliser cet actif aux fins pour lesquelles il est destiné ;
- de réduire les risques de défaillance ;
- de contrer la vétusté physique d'un actif.

Le cadre de gestion classe les bâtiments selon l'Indice de vétusté physique (IVP) pour établir les priorités relatives aux travaux d'entretien. Les bâtiments sont répartis en cinq catégories selon leur état, de A à E. Le seuil en dessous duquel l'état d'un bâtiment n'est plus jugé satisfaisant est représenté par l'indice C ou un indice de vétusté (IVP) de 15 % de la valeur totale du bâtiment.

Il convient de noter qu'un bâtiment ayant un indice de vétusté élevé ne représente pas nécessairement un danger. Selon l'année de construction, cet indice peut tout simplement refléter la présence d'éléments patrimoniaux architecturaux.

L'objectif fixé pour 2022 est que 85 % des bâtiments aient un IVP de 15 % ou moins, et qu'ils soient classés au minimum dans la catégorie C. Le reste des bâtiments devraient atteindre les mêmes niveaux pour 2030.

	PORTRAIT PROVINCIAL (PUBLIC)		
	2016-2017 (Année de référence)	Cible 2022	Cible 2030
% d'écoles, de centres et de bâtiments en état satisfaisant (c) d'après l'Indice de vétusté physique (IVP)	68.6%	85%	100%

COMMISSION SCOLAIRE RIVERSIDE			
	2016-2017 (Année de référence)	Cible 2022	Cible 2030
% d'écoles, de centres et de bâtiments en état satisfaisant (c) d'après l'Indice de vétusté physique (IVP)	92.6%	85%	100%

Axes d'interventions pour atteindre l'objectif ministériel

Le parc immobilier de la Commission scolaire Riverside comprend 27 bâtiments représentant une surface de plus de 140 000 m².

Riverside a procédé à l'inspection de plus de 90 % de ses bâtiments et a stocké l'information dans le système informatisé de la commission scolaire : Système informatisé de maintien d'actifs des commissions scolaires (SIMACS).

Selon les données extraites par le MEES en janvier 2017, 92,6 % des bâtiments se retrouvent dans la catégorie C (satisfaisant) ou mieux. Le processus selon lequel les bâtiments sont évalués et inscrits dans le système SIMACS représente la première phase d'implantation et, d'année en année, il peut y avoir certains écarts dans le FCI d'une commission scolaire. De plus, l'algorithme d'extraction utilisé par le MEES peut être modifié d'une année à l'autre afin de prendre en considération quelques variantes selon le processus d'inspection. Donc, jusqu'à ce que l'implantation soit achevée, l'indice FCI ne sera peut-être pas comparable d'une année à l'autre.

L'inspection d'un bâtiment peut générer quelques différences quant au niveau de l'indice de satisfaction selon le professionnel retenu. Pour créer une base de données, la Commission scolaire Riverside a mandaté en 2016 une firme externe pour procéder à l'inspection de tous ses bâtiments.

Afin de minimiser les disparités possibles d'évaluation de l'état physique des bâtiments, le MEES offrira une formation aux commissions scolaires dans les trois prochaines années dans le but de normaliser les données recueillies lors de l'inspection des bâtiments.

La Commission scolaire Riverside partage l'objectif du MEES et est pleinement engagée à offrir des bâtiments de la plus haute qualité à sa communauté. Toutefois, il convient de noter que la commission scolaire n'a aucun contrôle sur les fonds alloués par le MEES afin de rencontrer la cible ambitieuse fixée par celui-ci.

AUTRES ORIENTATIONS MINISTÉRIELLES

Le MEES a également défini deux orientations dans son plan stratégique 2018-2022. Ces orientations n'ont pas été retenues comme objectifs avec cibles spécifiques. Par contre, nous devons en tenir compte dans notre Plan d'engagement vers la réussite éducative.

La première orientation concerne les compétences en littératie de notre population adulte. Cette population n'est pas assujettie à l'obligation de fréquenter une école, mais le MEES reconnaît le rôle que nous jouons dans le développement des compétences en lecture et en écriture.

La seconde orientation du MEES appuie l'orientation 4 de la Politique de l'activité physique, du sport et du loisir. Le but de cette orientation est de promouvoir chez les enfants un mode de vie actif. Les réalités et l'organisation de chaque commission scolaire rendent difficile la définition d'une cible provinciale pour cette orientation. Par contre, le MEES reconnaît le rôle important que peuvent jouer les commissions scolaires dans la promotion d'un mode de vie actif et la création d'opportunités pour les élèves du primaire.

ORIENTATION 1 :

AUGMENTER LE POURCENTAGE DE LA POPULATION ADULTE DU QUÉBEC QUI DÉMONTRE DES COMPÉTENCES ÉLEVÉES EN LITTÉRATIE SELON LE PEICA 2022²⁵

Politique de la réussite éducative, objectif 5

Plan stratégique 2017-2022, objectif 2.2.1

La Commission scolaire Riverside s'attache à la réussite éducative de tous les membres de sa communauté, de la petite enfance jusqu'à l'âge adulte. Nous croyons fermement qu'une population adulte plus compétente contribuera au développement culturel, social et économique, et au rehaussement de la réussite éducative des élèves.

Selon une étude effectuée en 2003²⁶ par L'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA), 54,6 % des Québécois âgés de 16 à 65 ans n'ont pas atteint un niveau de compétence en alphabétisation de niveau 3. Pour remédier à cette situation, la Commission scolaire Riverside s'engage à améliorer les compétences en littératie et en numératie de la population adulte en lui offrant une éducation de base, en soutenant systématiquement le maintien et le rehaussement des compétences, en reconnaissant officiellement les connaissances et les compétences acquises antérieurement et en éliminant les obstacles à l'accès et à la rétention. Cet engagement sera mis en œuvre grâce aux divers services que nous offrons : formation générale aux adultes, formation professionnelle, services aux entreprises, reconnaissances des acquis, en plus des services offerts par nos partenaires communautaires et les centres scolaires communautaires.

²⁵ EIACA est l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes, une évaluation internationale des compétences de base en traitement de l'information requises pour participer à la vie sociale et économique des économies avancées au 21e siècle. <http://www.peicacda.ca/589/HOME PAGE.html>

²⁶ Ressources humaines et Développement des compétences Canada (2005). Miser sur nos compétences : Résultats canadiens de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (No 89-617 – XIF au catalogue). Ottawa, Ont. : Ministère de l'Industrie.

La Politique de la réussite éducative provinciale n'établit pas un échéancier précis pour augmenter le pourcentage de la population adulte du Québec qui démontre des compétences élevées en littératie selon le PEICA 2022. Par contre, la politique vise une augmentation de 5 %. Actuellement, le taux provincial est de 47 %.

ORIENTATION 2 :

AVOIR AU MOINS 60 MINUTES D'ACTIVITÉ PHYSIQUE PAR JOUR POUR LES ÉLÈVES DU PRIMAIRE

Politique de l'activité physique, du sport et du loisir²⁷, orientation 4

2017-2022 Strategic Plan, objective 1.1.3

La Commission scolaire Riverside vise à développer la durabilité en ce qui a trait à l'activité physique. Un engagement envers l'amélioration à long terme de la santé et de la forme physique des élèves s'étend au-delà des 60 minutes d'activité physique quotidiennes à l'école. Le personnel de l'école dans son ensemble doit valoriser l'activité physique pour tous les élèves pendant les heures de classes et en dehors de celles-ci en collaboration avec la communauté élargie. Actuellement, divers défis (la grille-matière, le transport scolaire) rendent difficile l'ajout de blocs dédiés à l'activité physique dans l'horaire quotidien. C'est pourquoi il faut être plus créatifs, explicites et structurés au regard de cette orientation. Nous poursuivrons donc les discussions avec les écoles pour optimiser les occasions qui s'offrent quotidiennement (c.-à-d. le service de garde, les activités en classe, etc.) et notre collaboration avec les partenaires communautaires et les associations sportives (par exemple la *South Shore Interscholastic Athletic Association*) afin de trouver des solutions viables.

Dans la mesure du possible, nous utiliserons la mesure intitulée À l'école, on bouge au cube ! Cette initiative provinciale vise à soutenir l'équipe-école dans ses efforts afin que les élèves soient physiquement actifs au moins 60 minutes par jour en leur fournissant, entre autres, de l'équipement sportif et des possibilités d'activités extérieures. En 2017-2018, deux de nos écoles, les écoles primaires Cedar Street et Boucherville, ont bénéficié de cette initiative.

DÉCLARATION CONTENANT LES OBJECTIFS DE LA COMMISSION SCOLAIRE QUANT AU NIVEAU ET À LA QUALITÉ DES SERVICES OFFERTS

DÉCLARATION DE SERVICES

La Commission scolaire Riverside s'engage à toujours faire preuve de professionnalisme et à offrir des services de la plus haute qualité à ses élèves, ses employés et la communauté. L'intérêt de nos élèves prime dans toutes nos décisions et tous les gestes que nous posons.

NOS SERVICES

Les services suivants sont offerts en soutien aux écoles, aux centres et à la communauté:

- Le bureau du directeur général (y compris le bureau du secrétaire général)
- Les services éducatifs
- L'éducation des adultes et la formation professionnelle
- Les services complémentaires²⁸
- Le département des ressources humaines
- Le département des ressources financières
- Le département des ressources matérielles
- Le service de la technologie (IT)
- Le département du transport

²⁸ Tous les services aux élèves en complément aux services éducatifs: le soutien aux élèves ayant des besoins particuliers, des problèmes socioaffectifs et comportementaux, le développement des compétences sociales, la prévention, la résolution de conflits, etc.

COORDONNÉES DE LA COMMISSION SCOLAIRE ET HEURES D'OUVERTURE

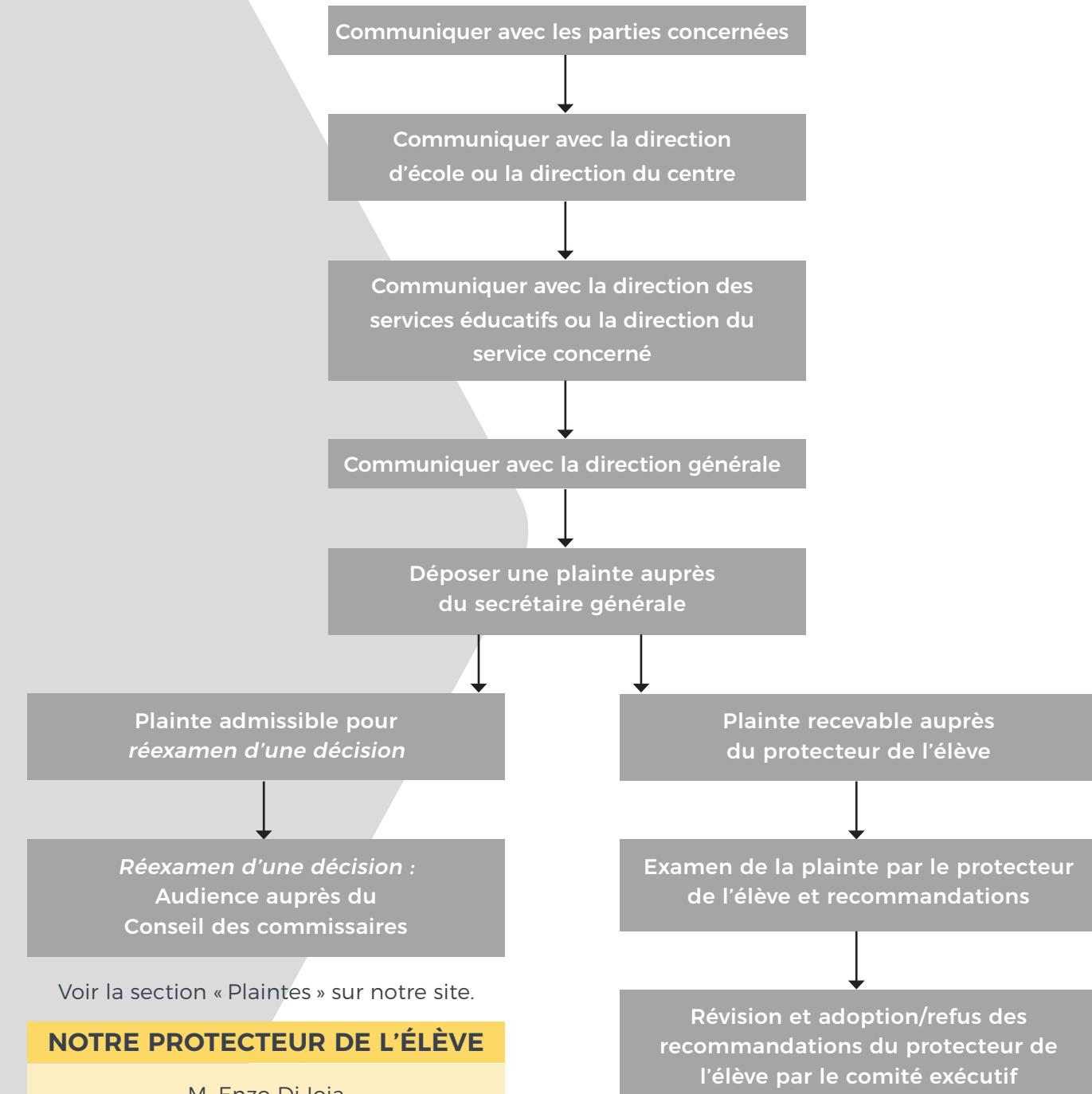
7525 Chemin de Chambly
Saint-Hubert (Québec) J3Y 0N7
Téléphone: 450-672-4010
Fax: 450 465-8809

Heures d'ouverture : lundi – vendredi, 8 h 30 – 12 h – 13 h – 16 h 30

PROCESSUS DES PLAINTES

ORGANIGRAMME DE LA PROCÉDURE D'EXAMEN DES PLAINTES

SOUS RESÉRVE DE MODIFICATIONS



NOTRE PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

M. Enzo Di Iolia
450 672-4010 ext. 6500
enzo.diolia@rsb.qc.ca

Version: 11 février 2018

CADRE JURIDIQUE

Le Plan d'engagement vers la réussite doit respecter les dispositions législatives de la Loi modifiant la Loi sur l'éducation.

209.1. Pour l'exercice de ses fonctions et de ses pouvoirs, chaque commission scolaire établit un Plan d'engagement vers la réussite cohérent avec les orientations stratégiques et les objectifs du Plan stratégique du ministère. Le Plan d'engagement vers la réussite doit également, le cas échéant, répondre aux attentes signifiées en application de l'article 459.2. En outre, sa période doit s'harmoniser avec celle du plan stratégique du ministère conformément aux modalités prescrites, le cas échéant, en application du premier alinéa de l'article 459.3.

Ce plan, qu'elle peut actualiser au besoin, doit comporter :

1. le contexte dans lequel elle évolue, notamment les besoins de ses écoles et de ses centres, les principaux enjeux auxquels elle fait face, ainsi que les caractéristiques et les attentes du milieu qu'elle dessert ;
2. les orientations et les objectifs retenus ;
3. les cibles visées au terme de la période couverte par le plan ;
4. les indicateurs, notamment nationaux, utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et cibles visés ;
5. une déclaration contenant ses objectifs quant au niveau des services offerts et quant à leur qualité ;
6. tout autre élément déterminé par le ministre.

Dans la préparation de son Plan d'engagement vers la réussite, la commission scolaire consulte notamment le comité de parents, le comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, le comité consultatif de gestion, les conseils d'établissement, les enseignants et les autres membres du personnel, de même que les élèves. Le comité de parents et le comité consultatif de gestion peuvent notamment faire des recommandations portant sur ce que devrait contenir le Plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire.

La commission scolaire transmet au ministre son Plan d'engagement vers la réussite et le rend public à l'expiration d'un délai de 60 à 90 jours après cette transmission ou par un autre délai d'entente entre la commission scolaire et le ministère. Le Plan d'engagement vers la réussite entre en vigueur le jour de sa publication.

La Commission scolaire doit présenter le contenu du plan lors d'une séance d'information publique suivant l'entrée en vigueur du plan. Un avis public indiquant la date, l'heure et le lieu de la réunion doit être donné au moins 10 jours avant la réunion.

459.2. Le ministre peut déterminer, en fonction de la situation de chaque commission scolaire, des orientations ministérielles, des buts et des objectifs mesurables devant être pris en compte pour l'élaboration du plan stratégique de la commission scolaire.

459.3. Le ministre peut prescrire à toute commission scolaire des modalités visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le ministère.

Il peut en outre, à la suite de la réception du Plan d'engagement vers la réussite d'une commission scolaire, lui demander d'en différer la publication dans le délai prévu à l'article 209.1 ou de procéder à des modifications afin que la période couverte par ce plan soit harmonisée avec celle du plan stratégique du ministère conformément aux modalités prescrites, le cas échéant, en application du premier alinéa. Il peut aussi faire une telle demande afin que ce plan soit cohérent avec les orientations stratégiques et les objectifs du plan stratégique du ministère ou qu'il réponde aux attentes signifiées en application de l'article 459.2.

SIGNATAIRES DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE

Dan Lamoureux

Président
Commission scolaire Riverside

Lesley Llewelyn Cuffling

Vice-présidente
Commission scolaire Riverside
Commissaire circonscription 5 (Saint-Lambert)

Pamela Booth Morrison

Commissaire circonscription 1
(Béloëil - Sorel-Tracy - Varennes)

Charles Horrell

Commissaire circonscription 3
Saint Bruno - Boucherville - Saint-Basile-le-Grand)

Henriette Dumont

Commissaire circonscription 6
(Saint Hubert)

Margaret Gour

Commissaire circonscription 8
(Brossard Deux)

Christopher Craig

Commissaire circonscription 10
(Greenfield Park)

Patrick Michaud

Commissaire-parent – primaire

Theresa Aguiar

Commissaire-parent – secondaire

Sylvain Racette

Directeur général
Commission scolaire Riverside

Lucie Roy

Directrice générale adjointe
Commission scolaire Riverside

Dawn Smith

Commissaire circonscription 2
(Vieux-Longueuil)

Anna Capobianco Skipworth

Commissaire circonscription 4
Division 4 (Chambly - Carignan - Otterburn Park)

Andrew Mazur

Commissaire circonscription 7
(Brossard Un)

Giovanni Giummarra

Commissaire circonscription 9
(Roussillon)

Deena Butler

Commissaire circonscription 11
(Saint-Jean-sur-Richelieu - La Prairie)

Alexandra Audet

Commissaire-parent – général

Cheryl Courtney

Commissaire-parent – élèves aux besoins particuliers

ANNEXE 1 :

PRIORITÉ DES ENJEUX POUR NOTRE PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE 2018-2022²⁸

Axe	Enjeux	Orientations
	1 Des interventions précoce, rapides et continues	1.1 Agir de façon continue et concertée 1.2 Développer les compétences en littératie et en numératie dès la petite enfance et tout au long de la vie
L'atteinte du plein potentiel de toutes et de tous	2 Des fondations et des parcours pour apprendre tout au long de la vie	2.1 Développer les compétences en littératie et en numératie dès la petite enfance et tout au long de la vie 2.2 Mieux intégrer les compétences du 21e siècle et les possibilités du numérique 2.3 Élaborer des parcours de formation professionnelle diversifiés, axés sur les priorités de développement du Québec et les intérêts des personnes
	3 Une adaptation à la diversité des personnes, des besoins et des trajectoires	3.1 Reconnaître la diversité des personnes et valoriser l'apport de chacun 3.2 Déployer des services éducatifs qui soient accessibles, de qualité et adaptés à la diversité des besoins 3.3 Intervenir à tous les niveaux de gouvernance pour assurer l'égalité des chances
Un milieu inclusif, propice au développement, à l'apprentissage et à la réussite	4 Des pratiques éducatives et pédagogiques de qualité	4.1 Renforcer la formation initiale et continue du personnel scolaire et du personnel des services de garde éducatifs à l'enfance 4.2 Assurer le développement et l'appropriation des meilleures pratiques éducatives et pédagogiques 4.3 Actualiser les modalités d'évaluation des apprentissages et s'assurer de leur intégrité
	5 Un environnement inclusif, sain, sécuritaire, stimulant et créatif	5.1 Offrir un milieu de vie accueillant, sécuritaire et bienveillant qui favorise l'écoute, la communication et des relations personnelles et sociales enrichissantes 5.2 Offrir un milieu de vie qui intègre des activités culturelles, physiques et sportives, scientifiques et entrepreneuriales

²⁸ Extrait de : http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/politiques_orientations/tableau_synoptique_politique_reussite_ANG_WEB.pdf.

BIBLIOGRAPHIE

- **Loi sur l'instruction publique** (chapitre I-13.3)
<http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr>ShowDoc/cs/I-13.3>
- **Politique de la réussite éducative, Le plaisir d'apprendre, la chance de réussir**, Gouvernement du Québec, Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2017
<https://securise.education.gouv.qc.ca/politique-de-la-reussite-educative/>
- **Politique de l'activité physique, du sport et du loisir, Au Québec, on bouge!**, Gouvernement du Québec, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2017
http://www.education.gouv.qc.ca/references/publications/resultats-de-la-recherche/detail/article/politique-de-lactivite-physique-du-sport-et-du-loisir?no_cache=1&cHash=83bc0ad59ac21744e15e436f4392fd3c
or
http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/loisir-sport/Politique-FR-v18_sans-bouge3.pdf
- **Plan stratégique 2017-2022**, Gouvernement du Québec, Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2018
http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/politiques_orientations/Plan_strategique17-22.pdf
- **Rapport Diplomation et qualification par commission scolaire au secondaire, Edition 2017**, Gouvernement du Québec, Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2018
http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/statistiques_info_decisionnelle/taux_diplomation_secondaire_CS_Edition2017_CD.PDF